

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 16 mai 2018, à compter de 9 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-01-18/B-00142
Propriétaire(s) : Mark Andrew Murray Foster et Melinda Jean Foster-Marshall
Emplacement : 7976 (7946), chemin Fallowfield
Quartier : 21 - Rideau-Goulbourn
Description officielle : partie du lot 9, concession 7
Zonage : AG2
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires souhaitent lotir leur bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue de créer un lot pour une habitation agricole excédentaire.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint aura une façade de 60 mètres sur le chemin Fallowfield sur une profondeur de 286 mètres. Sa superficie sera de 1,62 hectare. La maison, la grange et la remise existantes occuperont cette parcelle qui sera située au 7976, chemin Fallowfield.

Le terrain qui sera conservé aura une façade de 164 mètres sur le chemin Fallowfield. Sa superficie sera de 28 hectares. Il s'agit d'une parcelle vacante qui sera située au 7946, chemin Fallowfield.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.